

De Croo : « Notre accord, c'est 2018 »

BUDGET Le VLD joue l'orthodoxie budgétaire aux côtés de la N-VA

- L'accord de la suédoise stipule le retour à l'équilibre en 2018.
- Certains le rappellent.
- D'autres lâchent du lest.

A mesure que l'on se rapproche du coup d'envoi des travaux budgétaires, le retour à l'équilibre dont le gouvernement avait fait son objectif en 2018 semble de plus en plus s'éloigner des ambitions ministérielles. De celles du CD&V et du MR en tout cas, qui ont clairement lâché du lest en privilégiant un report de l'ambition pour le premier, en en faisant une piste crédible pour le second. Les deux

autres partenaires se veulent plus orthodoxes.

La N-VA du ministre des Finances Johan Van Overtveldt se montre plus intraitable en renvoyant au texte fondateur du gouvernement Michel. Cette quête du Graal en 2018 figure bel et bien dans l'accord de la majorité suédoise. C'est ce que rappelle aussi avec force le VLD, très discret sur cette question jusqu'ici.

« Il reste des marges »

Le vice-Premier, Alexander De Croo, nous confie « en avoir marre » de toutes ces déclarations préliminaires de l'exercice budgétaire : « Elles vont dans un sens puis dans l'autre. Attendons les travaux. Moi, je m'en tiens à l'accord de gouvernement qui fixe l'équilibre budgétaire en 2018. L'Europe nous demande de réaliser des efforts structurels considé-

rables. Vous n'allez pas me dire qu'il ne reste pas des marges budgétaires en s'abrant judicieusement dans les dépenses de l'Etat ? »

Dans l'entretien qu'il nous a accordé (nos éditions du week-end) le vice-Premier et ministre CD&V de l'Emploi, Kris Peeters, avait, lui, fait un premier pas en arrière : il a manifesté sa crainte de voir les assainissements peser sur l'emploi et la croissance. Il ajoutait en outre que l'Europe n'exige pas ce retour à l'équilibre en 2018. Mardi, Sophie Wilmès, la ministre MR du Budget, a souligné que ce report de l'équilibre à 2019, la dernière année de la législature, était l'un des trois leviers budgétaires possible. Encore une déclaration qui révèle que le gouvernement pourrait re-

miser sa volonté de retour à l'équilibre en 2018.

La N-VA joue, elle, l'orthodoxie budgétaire. Son ministre des Finances rappelle que 2018 reste le point de départ : l'accord de gouvernement stipule un équilibre structurel d'ici là. Via une compression des dépenses. Et réfute l'argument de Kris Peeters selon

lequel une poursuite de l'assainissement mettrait la croissance en péril : « Du keynesianisme dépassé. »

Alors, équilibre en 2018 ou en fin de législature ? : si les partis sont divisés sur la réponse, les réticences des uns et la musculature des autres illustrent surtout les difficultés d'atteindre l'objectif fixé à l'entame de la législature. Cela sent donc le report à plein nez. ■

DIRK VANOVERBEKE

EUROPE

La Belgique libre de choisir l'année du retour à l'équilibre

Au regard du cadre de plus en plus contraignant de la gouvernance économique et budgétaire européenne, le report de la date du retour à l'équilibre budgétaire ne constitue pas une « infraction ». Chaque État membre est libre d'en décider. Ce type de report est d'ailleurs courant : le gouvernement Di Rupo l'avait déjà repoussé

de 2016 à 2017, et la coalition suédoise l'avait, dans son accord de gouvernement, retardé à 2018. Les règles européennes du Pacte de stabilité et de croissance fixent deux règles d'airain en matière de budget : l'objectif budgétaire à moyen terme (OMT) et le rythme annuel minimal de la réduction. Pour la Belgique, l'OMT venait d'être revu à la baisse : il est passé d'un surplus structurel de 0,75 % à un déficit de -0,5 %, compte tenu des réformes structurelles mises en œuvre. Mais le gouverne-

ment Michel s'est engagé sur un objectif de 0 %. Quant au rythme annuel de réduction du déficit, il est de 0,6 % du PIB. Si la Belgique décide effectivement de repousser sa date de retour à l'équilibre, personne ne s'en étonnera à la Commission. Pour 2016 et 2017, elle relevait dès fin 2015 des risques de déviation de la trajectoire, les prévisions du gouvernement Michel étant plus optimistes que celles de la Commission. Celle-ci, semble-t-il, n'avait pas complètement tort.

J.K.

ÉCONOMIE

En profiter pour investir à long terme

L'idée d'adoucir la trajectoire budgétaire repose sur le constat qu'un excès de rigueur pénalise la croissance. C'est ce que disait en creux le Bureau du Plan, en juin dernier, en présentant ses prévisions pour 2016-2021. Évaluant à quelque 8 milliards d'euros l'effort supplémentaire requis d'ici à 2018 pour rester dans les clous sur le plan du budget, l'orga-

nisme craignait que notre pays ne puisse pas compter sur une croissance annuelle moyenne de 1,5 %, ni créer de l'ordre de 230.000 nouveaux emplois. Adoucir la trajectoire permettrait aussi de dégager, dans un second temps, des moyens pour réaliser des investissements productifs à long terme. C'est le point de vue développé, notamment, par Giuseppe Pagano, économiste et vice-recteur de l'Université de Mons. « Si on lâche la bride, il est impératif d'utiliser

cette marge pour renforcer les investissements publics dont notre pays a cruellement besoin pour maintenir sa compétitivité, estime-t-il. Ce serait d'autant plus dommage de ne pas saisir l'occasion que les taux d'intérêt sont historiquement bas et permettent donc aux États de s'endetter à moindre coût. Ne pas le faire maintenant ne ferait qu'alourdir la charge à terme, privant notre pays d'infrastructures qui devraient être financées plus tard, à un coût plus élevé. »

B.J.